

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2023

Nb de membres en exercice : 29
Présents : 29

Absents excusés ayant donné
pouvoirs : 4

Votants : 29

Le seize janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 10 janvier 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 10 janvier 2023.

Présents : Mme CHUINARD Claire - *Maire*, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, M. LEHMANN Patrick, Mme LE REUN Karine, M. SONDAG Patrice, M. RIGOLI Claude - Adjoint, M. COLMARD Philippe, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, Mme DELBAYS Emilie, M. EL YAKOUTY Abdelhak, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, M. LAPRAZ Arnaud, Mme SABY Annick, Mme SMADJA Karine, M. VESIN Marc, M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, Mme PES Catherine, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : Mme BUREAU Marine (pouvoir à Mme CHUINARD Claire), Mme FRANÇAIS Chloé (pouvoir à Mme CHOLLET Angèle Lucette), Mme FICHARD Andrée ((pouvoir à M. RIGOLI Claude), Mme LAIDEVANT Céline (pouvoir à M. WOLF Pascal)

Affaire générale

DEL20230116_07

OBJET : Désignation d'un suppléant Correspondant Défense suite à démission d'un conseiller municipal

VU les circulaires du 26 octobre 2001 et du 18 février 2002 instituant la mise en place d'un correspondant défense dans chaque collectivité ;

Considérant que le correspondant défense sert de relais d'information entre le ministère de la défense et la commune. Ce correspondant défense sera destinataire d'une information régulière sur les questions de défense et devra pouvoir, en retour, adresser au ministère ou à ses représentants des demandes d'éclaircissements ou de renseignements ;

Vu la délibération n° DEL20200727_11 désignant Monsieur Patrick LEHMANN, correspondant défense et M. marc VESIN, suppléant

Vu la démission de M. Marc VESIN reçue le 27/12/2022,

Considérant qu'il y a lieu de désigner un nouveau suppléant, Madame le Maire propose de désigner un nouveau suppléant au correspondant défense.

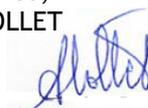
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

DÉSIGNE comme suppléant de Monsieur Patrick LEHMAN, correspondant défense de la commune de Douvaine : **M. Jean-François SECHAUD** (suppléant)

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,
Angèle, Lucette CHOLLET



Le Maire,
Claire CHUINARD